



LE POLITIQUE PEUT REPRENDRE LA MAIN SUR LE JURIDIQUE

Le TF prépare une décision très attendue sur les recours formés contre le parc éolien de Ste-Croix. Si c'est non, le parc pourrait se construire immédiatement. Au même moment, une initiative communale demande un moratoire éolien d'au moins 5 ans. Aucun doute qu'elle va réunir beaucoup plus que le nombre de voix nécessaires. Ce faisant, les opposants replacent la question des éoliennes sur le plan politique. Il est vrai que nos conseillères d'Etat en charge du dossier ont affirmé que les éoliennes ne se feraient jamais contre l'avis des populations concernées. De quoi prendre exemple...

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

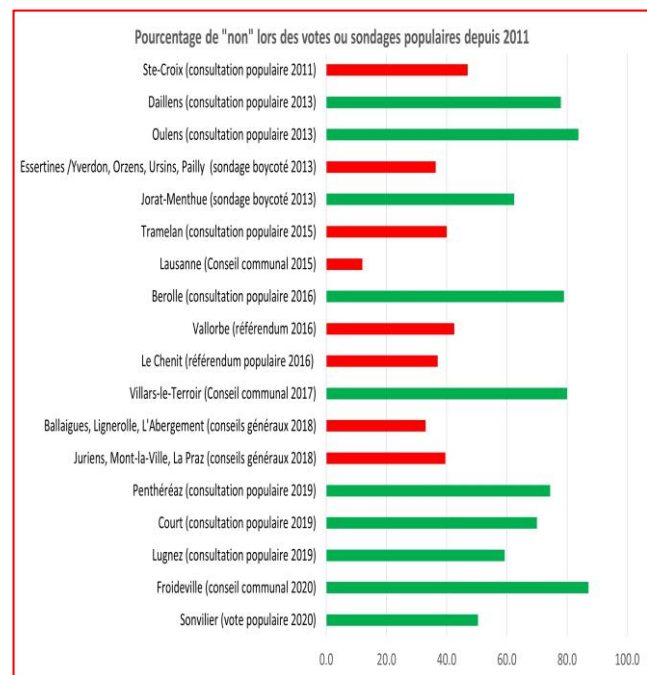


Bulletin d'information No 16 - octobre 2020

Suisse

Les volontés des citoyens ne sont pas forcément celles de Suisse Eole

En proclamant en boucle que l'éolien bénéficie d'un large soutien populaire, Suisse Eole affirme, sans le prouver que [16 projets sur 18](#) ont été plébiscités par la population entre 2012 et 2018. Mais il y a aussi les sondages et les décisions parlementaires communales qui reflètent les volontés politiques, sans parler des décisions des cantons. Nous avons fait nos propres calculs et constaté que depuis 2011, la tendance est de moins en moins favorable aux éoliennes. Le tableau ci-dessous regroupe les communes s'étant prononcées d'une façon ou d'une autre depuis 2011, concernées par au moins un projet éolien (en vert : plus de 50% de non)



En Suisse alémanique, les rejets et abandons de parcs éoliens se multiplient. Depuis 2018, ce ne sont pas moins de sept parcs qui n'ont pas passé la rampe :

- Lumnezia, Surselva (GR),
- LinthWind à Glaris (GL),
- Rheinau près de Sargans (SG),
- Honegg, Oberegg (AI),
- Liesberg (BL),
- Schleifenberg (BL),
- Vechigen (BE)

Brèves :

A Sonvilier, une victoire méritée acquise de haute lutte



Dimanche 27.09.20 : la commune de Sonvilier dans le Jura bernois a refusé en votation populaire le projet des « Quatre Bornes » situé entre le canton de Neuchâtel et le Jura bernois. Bravo à l'association Sauvez l'Echelette et à Paysage Libre BEJUNE qui n'ont pas ménagé leurs efforts face à Greenwatt SA (Groupe E). Les moyens qui ont été mis en œuvre par les promoteurs pour gagner cette votation ont été impressionnants : en vain !

Philippe Tauxe †

Philippe Tauxe, est décédé accidentellement le 09.09.20 près de Troistorrens. Invité pendant plusieurs années aux séances du comité PLVD, il a contribué concrètement à la mise en place de PLVD. Pilote professionnel, il connaissait les crêtes du Jura comme personne et s'est vite engagé dans la lutte contre l'industrie éolienne. Il a réalisé un énorme travail de recherche dans les divers domaines qui concernent notre cause avec une disponibilité et un gentillesse rares.

La France rallume des centrales à charbon



Plusieurs centrales à charbon ont repris du service depuis septembre. Explications d'EDF : 22 réacteurs nucléaires sont en maintenance sur 56, mais aussi un manque de vent sur l'Europe qui a provoqué l'arrêt des éoliennes. Seule parade : réactiver les centrales à charbon, une énergie très polluante en CO2, mais disponible et rapide à remettre en route.

Vaud

EloJorat-Nord : séances d'informations publiques en octobre

Malgré la récente décision du conseil communal de Froideville, les opposants au parc du Jorat rassemblés autour de l'association QUE DU VENT continuent leur lutte sans baisser les bras. Deux séances publiques d'informations ont eu lieu les 7 et 8 octobre à Corcelles-le-Jorat et Peney-le-Jorat. L'occasion de traiter principalement trois questions :

- Impacts sur le paysage
- Efficacité énergétique des éoliennes
- Effets sur les valeurs immobilières

Ces séances ont permis notamment de diffuser sur grand écran [le film 2D/3D](#) réalisé en 2019 montrant les atteintes au paysage que provoqueraient les deux projets joratois.

Chasseron – Creux-du-Van : le projet de Grandsonnaz bientôt mis à l'enquête



Le premier des trois parcs prévus dans les forêts et pâturages idylliques situés entre Chasseron et Creux-du-Van devrait être mis à l'enquête par les Services Industriels de Genève (SIG) avant la fin de l'année. Il prévoit la construction de 15 éoliennes de 150 m. de hauteur et implique les communes de Bullet – Fiez – Fontaines-sur-Grandson – Grandson et Mauborget. Pour faire passer la pilule, les promoteurs ont lancé une nouvelle opération de séduction : visites sur place avec explications largement relayées dans les médias régionaux <https://www.laregion.ch/les-eoliennes-de-la-grandsonnaz-en-operation-seduction/>.

Nul doute que les promoteurs ne projettent pas aux curieux le film réalisé en 2019 pour visualiser les trois parcs de la région qui avec leur quarantaine d'éoliennes s'ajouteront à celles, voisines, du Jura neuchâtelois : parcs de la Montagne de Buttes et du Mont de Boveresse .

En tout état de cause, les oppositions sont déjà prêtes.

Pour visualiser ces parcs : une carte <https://swissparks.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=918b09be2a634348a4014aa6890d6d03> et un site <https://www.windparks.ch/>